



VERSAILLES



CGT Educ'action Versailles

La Rotonde-32-34 avenue des Champs

Pierreux-92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39

Commission paritaire n° : I012S07065

Dir. de publication : Marie Buisson
IMPROFFSET GRIGNY

Imprimé sur papier recyclé

Le Courrier Journal de l'académie de Versailles

Aout-Septembre-

Octobre- Novembre

2018

Bimestriel n° 179

Notre phare : défense individuelle et ambitions collectives !

A lors bien sûr, les élections professionnelles sont un moment privilégié pour faire le point sur les équilibres, une prise de température du climat dans les écoles et les établissements. Mais, ce scrutin est aussi, au-delà des résultats, l'occasion de faire le point sur la vitalité de notre organisation. Et force est de constater que depuis la rentrée, la CGT Educ'action est sur tous les fronts pour repousser les projets réactionnaires du gouvernement qui se traduisent à la fois par une attaque comptable (la baisse du nombre de postes dans l'éducation nationale que ce soit pour les personnels enseignants ou administratifs, de santé, techniques et sociaux) mais aussi des transformations en profondeur du lycée général, technologique et professionnel notamment.

Nous avons organisé des formations pour alerter, informer et mobiliser les collègues. Le succès de ces moments collectifs traduit la cohérence de nos revendications. Dans l'aca-

démie de Versailles, nous avons été la principale organisation animant l'opposition à la casse des lycées professionnels. La réussite du 27 septembre puis du 9 octobre est aussi la réussite des syndiqué-e-s de la CGT Educ'action qui sont allés discuter, convaincre et mobiliser les collègues.

Dans le même temps, nous présentons pour la première fois quatre listes (une par département) dans le premier degré dont deux d'unions avec Sud Education. Tout comme les listes que nous présentons dans les autres corps, cela valide notre orientation qui fait converger l'ensemble des personnels de l'Education, les problématiques des P.E. rejoignant celle des professeurs des autres niveaux tout comme elles font écho aux attaques que subissent les personnels des services administratifs, de santé, techniques et sociaux.

Cela valide également notre attachement au lien fort entre la nécessaire défense individuelle des collègues et les ambitions collectives que nous

portons. Etre ancré dans la réalité des écoles, des établissements et des services est une force de notre organisation qui trouve toute sa légitimité dans le dialogue plus ou moins facile avec l'administration pour se faire le porte voix des collègues et de leurs revendications.

Cette vitalité de notre organisation doit trouver un débouché dans les élections professionnelles. Ces dernières doivent être un moment collectif fort pas seulement des militant-e-s de notre organisation mais de tous les syndiqué-e-s. Voter et faire voter les collègues doit être un moyen de mettre au diapason notre audience dans l'académie avec notre représentativité. Le vote CGT doit être aussi un moyen d'opposer aux réformes réactionnaires du gouvernement une réponse en plus de celle que nous devons construire dans la rue.

Mathieu Moreau
Co-secrétaire
Académie de Versailles

SOMMAIRE

Édito	1
Création de son espace électeur-trice	2-3
Le devenir du Vexin : un exemple inquiétant pour l'avenir des lycées pro	4-5
Mobilisation contre la réforme Blanquer dans les lycées professionnels	6
Etranges étrangers	7
Sales Profs !	7
Nos coordonnées	8

Création de son espace électeur-trice

À partir du 11 octobre, je me connecte à mon espace électeur.

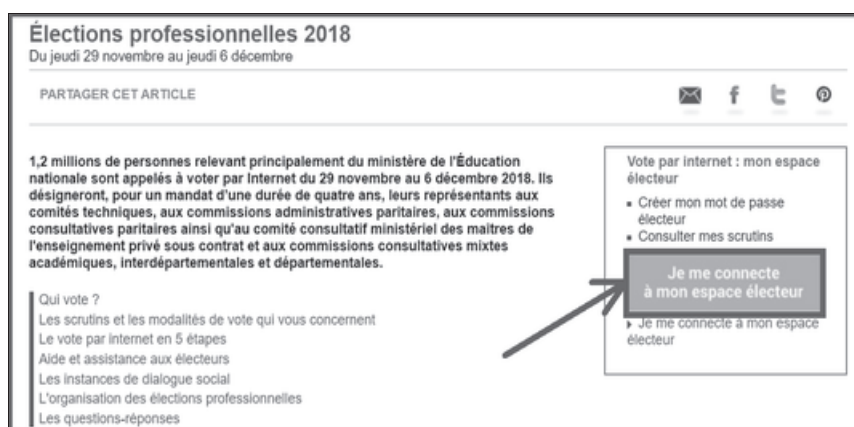


Première étape :

Il vous faut cliquer sur le lien qui se trouve dans le mail du Ministère vous invitant à créer votre espace électeur ou ci-dessous

www.education.gouv.fr/electionspro2018

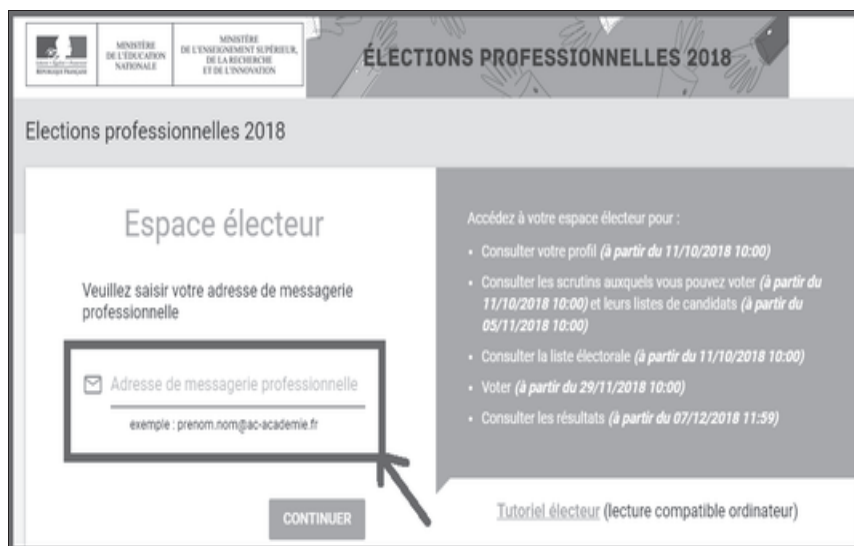
Il faut alors cliquer sur la case verte « Je me connecte à mon espace électeur ».



Deuxième étape

Vous arrivez alors sur la page suivante.

Il vous faut alors entrer votre adresse mail professionnelle (généralement prenom.nom@ac-versailles.fr) dans la case indiquée. **Ne plus rien faire ! En tapant votre adresse vous avez enclenché l'envoi d'un mail automatique sur votre boîte professionnelle.** Vous le recevrez d'ici quelques minutes.

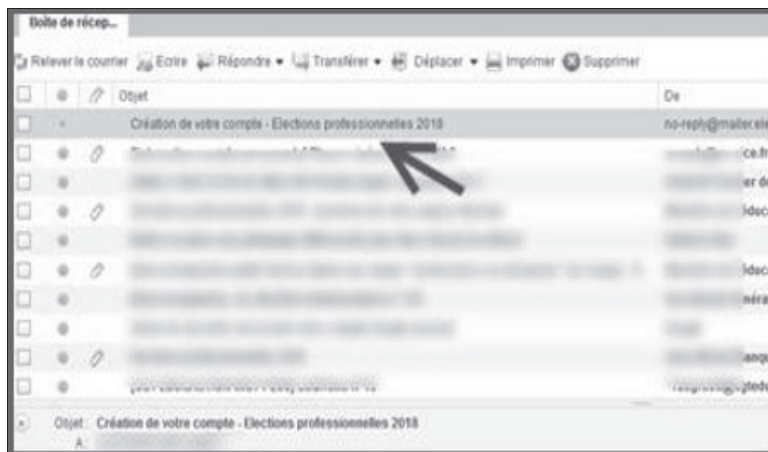


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018
Du 29 novembre au 6 décembre
votons pour élire nos représentants

Troisième étape

Surtout ne pas rentrer à nouveau son adresse mail...

- ♦ Aller sur <https://webmail.ac-versailles.fr>, rentrer vos identifiants et votre mot de passe (ou sur votre boîte perso si vous avez couplé les deux adresses ; vérifiez dans vos spam)
- ♦ Cliquer sur le mail pour l'ouvrir, puis sur le lien indiqué dans le mail.



Quatrième étape :

Retour sur le portail, il faut maintenant **CREER SON MOT DE PASSE** qu'il faudra **RETENIR pour pouvoir voter**.

ATTENTION :

- Il ne faut pas (ça serait trop facile...) que ce soit le même que la messagerie professionnelle
 - Il doit contenir entre 8 et 24 caractères
 - Il doit avoir au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre.
- Puis cliquez sur **VALIDER**.

Cinquième étape

Vous venez de créer votre portail !!! Vous pouvez maintenant consulter votre profil, consulter vos scrutins et les listes électorales.

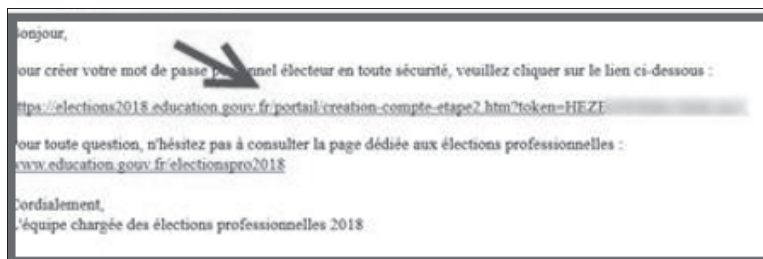
Depuis mon espace électeur, je peux à tout moment :

- consulter mon profil électeur,
- consulter les scrutins auxquels je suis appelé(e) à voter,

vérifier que je suis bien inscrit(e) aux scrutins correspondant à mon corps ou mon échelle de rémunération d'appartenance, à ma position administrative et à mon affectation et éventuellement contester en ligne

Chaque électeur vote pour :

- le comité technique ministériel dont il relève,
- le comité technique de proximité de l'administration dans laquelle il est affecté,
- les titulaires pour la CAP du corps dont il relève (localement et nationalement) ou les non titulaires pour la CCP dont il relève.



Nom usuel	Prénom	Grade
Rechercher	Rechercher	Rechercher
Pas de données		

Le devenir du LP du Vexin : un exemple inquiétant pour les lycées professionnels

Début septembre, les collègues du lycée professionnel du Vexin apprennent par une indiscretion de leur proviseur qui contrairement à l'administration jouait le jeu d'une certaine transparence l'ouverture de plusieurs seconde générales et technologiques. Cela pourrait être comme une perspective intéressante pour ce lycée professionnel rural du Val d'Oise. Il reste que cela est conditionné à la fermeture de la filière GA et MELEC. En d'autres termes, l'ouverture vers un polyvalent ne peut se faire qu'en contrepartie de la fermeture d'une partie de la formation professionnelle.

Dans cette situation, on peut faire deux analyses qui rejoignent les plans gouvernementaux pour l'éducation et en particulier pour le niveau du lycée.



Tout d'abord, le projet d'ouvertures-fermetures du LP du Vexin révèle une partie de la gestion des effectifs au sein des lycées dans l'académie. Le fait n'est pas nouveau, les lycées généraux et technologiques manquent cruellement de places dans les principaux bassins urbanisés de l'académie. Puisqu'il n'existe pas de politique ambitieuse pour la création de nouveaux établissements, nous subissons cette croissance démographique à moyen constant. Les lycées professionnels en raison de leur spécificité possèdent parfois des places disponibles. Ils servent donc de variables d'ajustement à un comptable du nombre d'élèves dans

mer (tiens, c'est le mot employé par notre nouvelle rectrice qu'en elle parle de la voie pro). Les collègues du lycée ne sont pas contre l'ouverture d'une filière générale et technologique mais cela ne peut en aucun cas faire l'objet d'une réduction de l'offre de formation professionnelles dans d'autres départements. A l'heure actuelle, une seule salle est prévue pour l'accueil de plus de 30 élèves base de calcul à moyen constant exclue la possibilité de développer le lycée mais bien de le transfor-

Collectif des personnels et du LP Du Vexin
Enseignants en colère

**EN GREVE
CONTRE LA FERMETURE
DE FILIERES PROFESSIONNELLES**

Alors que nous devons déjà faire face à une réforme nationale de la Voie professionnelle, nous apprenons à la fin du mois de septembre que **LE LYCEE PROFESSIONNEL DU VEXIN** va voir, dès la rentrée 2019, plusieurs filières professionnelles purement et simplement supprimées au profit d'ouvertures de 4 classes de 2ndes Générales et Technologiques !

Nous ne nous opposons pas à l'ouverture du général au sein du Lycée du Vexin, mais refusons que cela soit fait sans préparation et au détriment des filières professionnelles. Nous nous opposons à la destruction sans ménagement ce qui fait l'identité même de notre établissement ! Où iront les élèves du Vexin quand nos filières seront fermées ? Jusqu'où devront-ils aller pour avoir accès aux filières qu'ils souhaitent ? Nous refusons que les jeunes du Vexin soient privés d'une offre de formations professionnelles porteuses d'emplois.

Nous défendons les services publics de proximité. Nous défendons la formation professionnelle. Nous défendons le droit pour les zones rurales de ne pas être abandonnées par l'état.

NEI Soutenez-nous en Signant la pétition sur CHANGE.ORG :

<https://chn.ge/20kA09l>

Tous en grève le 12/11/2018 !

formations se fait au prisme des besoins économiques. Ce sont les filières GA et MELEC qui font les frais de l'ouverture de secondes générales et technologiques. Nous le savons depuis plusieurs années et avec encore plus de force avec le projet Blanquer, la filière GA fait l'objet d'une menace très importante. Mais, cela signifie aussi qu'aucune solution n'est envisagée pour faire évoluer la section (spécialisation ou ouverture

d'un BTS). La fermeture de la MELEC dans une autre optique signifie la fin d'une filière industrielle dans le Vexin fermant ainsi des possibilités de formation pour les élèves de ce secteur géographique. Dans le même temps, pour les personnels, ce sont des bouleversements où peu de solutions sont proposées hormis des mutations contraintes ou des propositions de réorientation... Adaptabilité aux besoins démogra-

phiques et de l'économie, fermeture de filières, apprentissage contraint et inefficace, le LP du Vexin offre un bel exemple de l'ambition de Blanquer pour les lycées professionnels. Les collègues sont mobilisés à nous de les rejoindre !

Mathieu Moreau

Co-secrétaire académique

Mobilisation contre la réforme Blanquer dans la voie professionnelle

Depuis le début de l'année scolaire la mobilisation ne faiblit pas contre une réforme qui à la fois baisse le nombre d'heures pour les élèves (et donc supprime des postes) et fait entrer d'autre part la concurrence dans les Lp par le biais de l'apprentissage.

Fortement mobilisée autour de la journée de grève du 27 Septembre qui a réuni près de 2000 PLP de la région parisienne, la CGT Educ'action a appelé à poursuivre le mouvement endans le cadre de la journée interprofessionnelle du 9 octobre ainsi que la grève contre les suppressions de postes le 12 novembre. A chaque fois le cortège des PLP en lutte a été très visible. Pour autant et malgré quelques légers reculs par rapport aux annonces préalables, le

compte n'y est toujours pas. La résistance s'organise dans les départements. Ainsi dans le 92 des coordinations locales ses sont tenues à l'appel de la CGT avant les vacances d'automne à Montrouge Nanterre et Colombes. Une coordination centrale s'est tenue le lundi 5 novembre à Nanterre et a décidé d'organiser une nuit des LP le jeudi 15 novembre pour faire suite à la grève du 12/11. Dans les Yvelines le même principe a été retenu pour le jeudi 22 novembre.

Dans le Val d'Oise, suite à la mobilisation du 12 novembre, la proposition a été faite d'organiser le mercredi 14 des AG dans les principaux bassins du département afin de discuter des suites du mouvement et la possibilité de la grève reconductible. Cette démarche volontariste a pour

but d'opposer à Blanquer un véritable rempart à son projet de casse du lycée professionnel.

Ces actions intermédiaires sont importantes mais dans le cadre d'un calendrier de lutte nécessaire pour faire reculer le ministère : il y a nécessité de frapper un grand coup avant qu'il ne soit trop tard et que le rectorat n'enclenche la machine à supprimer des postes avec les DHG à venir !

C'est la responsabilité de la CGT Educ'action de s'opposer à la casse de l'enseignement professionnel en tant que première organisation syndicale chez les PLP dans l'académie.

Samuel Serre

Secrétaire CGT Educ'action 92

Etranges étrangers !

Kabyles de la Chapelle et des
quais de Javel
hommes des pays loins
cobayes des colonies

Doux petits musiciens
soleils adolescents de la porte d'Italie
Boumians de la porte de Saint-Ouen
Apatrides d'Aubervilliers
brûleurs des grandes ordures de la
ville de Paris

(...)

Enfants trop tôt grandis et si vite en
allés

qui dormez aujourd'hui de retour au
pays

le visage dans la terre

(...)

Vous êtes de la ville

vous êtes de sa vie

même si mal en vivez

même si vous en mourez.

Jacques Prévert, *La pluie et le beau
temps*, 1955

Ces quelques vers nous reviennent en
mémoire, car décidément il ne fait
pas bon être étranger dans notre belle
académie et particulièrement lors-
qu'on est jeune, isolé·e et même lors-
qu'on est scolarisé !



SANS PAPIERS :

Les mineur·e·s isolé·e·s étranger·ère·s
sont-ils·elles en situation irrégulière
en France ?

NON !

Seules les personnes étrangères majeures
doivent posséder un titre de séjour.

En effet, avec l'automne est arrivée
une pluie d'OQTF (Obligation de
Quitter le Territoire Français), qui fait
vivre sous la menace de l'arrestation
puis de l'expulsion de nombreux jeu-
nes scolarisés dans nos établisse-
ments.

Alors que les préfectures hésitent
jusqu'alors à délivrer des OQTF aux
jeunes lorsqu'ils étaient scolarisés et
donc mis sous la protection de la
communauté éducative et de leurs
camarades, cet ultime verrou, ce der-
nier rempart moral, semble avoir sauté.
En effet nous avons pu constater
que de nombreux jeunes étaient tou-
chés par ces mesures, alors même
qu'ils étaient exemplaires et parfaite-
ment intégrés dans leurs classes, pour
certains dans un parcours de réussite
déjà très avancé.

Bien sûr les équipes et les élèves se
mobilisent pour les défendre. Par
exemple au LPO Brassens de Cour-
couronnes (91) où plusieurs centaines
de jeunes et leurs professeurs ont
manifesté leur soutien devant le lycée
et se sont engagés à ne rien lâcher
lors de leur audience en préfecture de
l'Essonne. C'est également le cas par
exemple au LP Auguste Perret à
Evry, au LPO JP Timbaud de Brétigny
ou au LP Viollet-le-Duc de Villiers-
Saint-Frédéric (78).

Une autre réalité moins visible mais
non moins dramatique est celle des
jeunes isolé·e·s, laissés à la rue, non
scolarisé·e·s et non pris en charge
par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ainsi
dans les Hauts-de-Seine, à Nanterre,
devant les services du département
le plus riche de France (près de 3
milliards d'euros de budget et 460
millions d'excédent en 2017) alors
qu'une trentaine de jeunes font la
queue, seuls 2 ou 3 sont pris en
charge (voir sur le blog de Médiapart,
quelques exemples concrets et par-
lants : <https://blogs.mediapart.fr/>

jeunes-isoles-etrangers).

Ces jeunes bien souvent ne sont pas
non plus scolarisé·e·s et sont de plus
en plus nombreux à rester à la porte
de nos établissements qui représen-
tent pour eux le seul espoir de se sor-
tir d'une situation dramatique faite
d'errance et de précarité. La situation
est inadmissible d'un point de vue mo-
ral et parfaitement contraire au droit
et aux conventions internationales,
notamment la Convention Internatio-
nale des Droits de l'Enfant.

Et c'est dans ce contexte que nous
apprenons une nouvelle dégradation
des conditions d'accueil en UPE2A
(Unité Pédagogique pour Elèves Allo-
phones Arrivants) puisqu'en raison de
la réalisation d'un audit de la commis-
sion européenne, tous les cours finan-
cés par le Fond Social Européen sont
suspendus depuis le retour des vacan-
ces de la Toussaint. La décision est
brutale à la fois pour les élèves et les
enseignants : pour les premiers, elle
marque une rupture dans les appren-
tissages et dans la construction d'un
projet d'intégration. Pour les ensei-
gnants, elle représente une remise en
cause du travail engagé auprès des
élèves.

C'est pourquoi la CGT Educ'action a
demandé à la nouvelle rectrice de
prendre ses responsabilités et de fi-
nancer ces heures de cours : c'est déjà
le cas dans l'académie de Créteil, nous
ne comprendrions pas que cela soit
impossible pour notre académie.

L'enjeu d'accueil et de scolarisation
des élèves mérite mieux qu'une ges-
tion purement comptable des
moyens ! C'est juste une question
d'humanité.

Frédéric Moreau,
Co-secrétaire académique
CGT Educ'action Versailles

Les sales profs !



LE GOUVERNEMENT ENVISAGE LA PRÉSENCE DE POLICIERS DANS LES ÉCOLES.

Une nouvelle rectrice pour l'académie de Versailles !

En remplacement de Daniel Filâtre, Charline Avenel a été nommée Rectrice de notre académie de Versailles. Pour permettre la nomination de cette ancienne camarade de promo de Macron à l'ENA, il a été nécessaire de modifier les règles de nomination des Recteurs.

Dans son courrier d'arrivée, adressé aux personnels, elle assume venir transformer la voie professionnelle. Elle dit aussi être « investie depuis 14 années au cœur des politiques publiques éducatives ». Mais si on regarde attentivement son parcours, ce n'est pas rassurant. En effet, en 2004, elle commence sa carrière à la direction du budget du ministère des Finances. Elle y est successivement adjointe au chef de bureau en

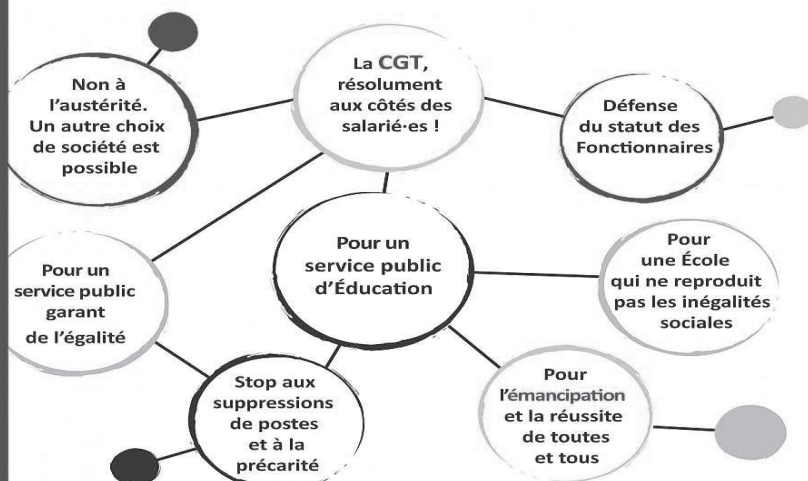
charge du budget de l'enseignement supérieur. De 2008 à 2010, elle était dans le Cabinet de Valérie Pécresse au ministère de l'Enseignement supérieur, où elle avait le titre de « conseillère budgétaire ». Un CV de cost killeuse qui annonce la mise en œuvre à Versailles, des 2600 suppressions de poste dans les lycées et collèges et des 400 suppressions de postes administratifs, annoncées nationalement.

Dans le dialogue avec la Région Ile-de-France, elle retrouvera son ancienne patronne Valérie Pécresse, mais aussi Rolland Jouve, actuel conseiller en charge de l'Education et des lycées, lui aussi du cabinet Pécresse dans le Supérieur. Espérons que les personnels de l'Education Nationale ne seront pas les victimes de ces retrouvailles de vieux amis...

POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,
LE CHOIX DU COLLECTIF !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
de la FONCTION PUBLIQUE

du 29 NOVEMBRE
au 6 DÉCEMBRE 2018
JE VOTE CGT



AUGMENTER NOS SALAIRES !

- Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ; suppression du jour de carence ;
- des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

ADRESSES UTILES



CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

unsen@ferc.cgt.fr

www.unsen.cgt.fr

CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs
Pierreux

92 000 NANTERRE

cgteducversailles@gmail.com

eluscgtversailles@gmail.com

Tel : 06 40 16 79 39

Co-secrétaires académiques :

Mathieu Moreau
et Frédéric MOREAU

Responsable Élus CAPA :

Frédéric Moreau

Permanences téléphoniques

Permanences tous les vendredi + permanences téléphoniques
en fonction de nos disponibilités : laissez un message pour
être rappelés ou envoyez-nous un courriel (Beaucoup d'in-
formations pratiques et d'actualités sur notre site
Internet)

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

cgteducaction78@gmail.com

<http://www.cgteduc-yvelines.fr/>

Co-secrétaires départementaux :
Raphaëlle Le Goff Nicolas Lévvêque

Permanences : Jeudi et vendredi
9 heures 30—18 heures 30

SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

sdencgt91@gmail.com

Secrétaire départemental :

Yannick Billieci

Permanences : Mardi et jeudi 10h-
16h, Mercredi 14 H- 16 H

SDEN-CGT 92

La rotonde 32-34 Avenue des champs
Pierreux 92 000 Nanterre

☎ 06 81 96 51 23

Premier degré 06 40 58 25 46

Second degré : 06 38 79 32 38

cgteduc92@gmail.com

Site : <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :
Samuel SERRE

Permanences : Le mercredi matin et
le vendredi à partir de 10h00

SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 88 77 36 17

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Site : [http://](http://www.cgteducaction95.ouvaton.org)

www.cgteducaction95.ouvaton.org

Co-secrétaires départementaux :

Olivier Delous, Mathieu Moreau

Permanences : Mardi 10-17h et ven-
dredi 10-17h

ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ? REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION !

NOM :

Prénom :

PLP, Certifié, Agrégé, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant d'éducation, Contractuel, Vacataire, ATSS (entourez)

Adresse Personnelle :

.....

.....

Code postal :

Établissement :

Nom :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Bulletin à renvoyer à la CGT Educ'action Versailles La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux 92 000 NANTERRE